
Appel à candidature : Résidence d'artiste à « La Colombière »

Lieu

L'Institut de France est propriétaire, suite à un legs, de « La Colombière », propriété située en bords de Loire sur la commune de Chênehutte-Trêves-Cunault (Maine-et-Loire). Cette maison a été l'habitation et le lieu de travail du sculpteur Gustave Pimienta pendant une trentaine d'années jusqu'en 1982.

Contexte

Les conditions du legs, stipulent que cette maison doit rester « ...destinée au séjour d'un artiste, d'un écrivain d'art, d'un historien ou d'un érudit, désigné par l'Institut ... ».

La mise en place d'un partenariat associant la commune, l'Institut de France et la Mission Val de Loire vise à définir les contours et les modalités de fonctionnement de cette résidence d'artiste.

Cette maison est en effet située dans le périmètre du site inscrit Val de Loire patrimoine mondial. L'idée est de rapprocher la thématique de la résidence de la raison pour laquelle le Val de Loire est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, c'est-à-dire au titre de paysage culturel.

Intention

L'intention est de proposer une résidence de création consacrée à ce thème du paysage culturel du Val de Loire et à ses représentations, et d'une durée de huit semaines environ au cours de l'été 2015.

Elle conduira à la présentation d'une ou de production(s) dans les conditions ci-après définies.

Profil des candidats

Cet appel à candidature s'adresse exclusivement à des élèves et des étudiants en fin de cursus de niveau Bac + 5 provenant des écoles d'art, de paysage et d'architecture de l'axe ligérien. Toutes les formes d'expression ou disciplines artistiques sont envisageables.

Désignation du lauréat

Les candidatures sont examinées par la mission Val de Loire, qui les classe, puis soumises à un jury institué par l'Institut de France, sous la présidence de Madame Danièle Sallenave, membre de l'Académie française, conservateur de la Colombière.

Conditions de séjour

Le lauréat résidera dans la propriété de l'Institut de France à la Colombière, dans un studio qui sera mis à sa disposition le temps de ce séjour. Les frais d'hébergement sont entièrement pris en charge par l'Institut de France, la nourriture et les autres frais de séjour personnels sont à la charge du lauréat. Pour favoriser le bon déroulement de son séjour et participer à l'investissement que nécessite l'élaboration de tout projet artistique, il se verra attribuer par l'Institut de France une bourse de séjour d'un montant de 2000 euros.

En cas de besoin, le lauréat sera en contact avec les services de la commune.

Formulation des candidatures

Les candidatures devront comprendre :

- Une lettre manuscrite de motivation
- Un descriptif de projet (de 4 pages maximum)
- Un Curriculum Vitae
- Le cas échéant des références

Les candidatures sont à faire parvenir à la Mission Val de Loire avant le 12 juin 2015 délai de rigueur

Par courrier : Mission Val de Loire

81 rue Colbert

BP 4322, 37043 Tours cedex 1

Par courriel à : smi@mission-valdeloire.fr

Cahier des charges à respecter et cession des droits

Le lauréat s'engagera à mener trois demi-journées d'action pédagogique auprès des plus jeunes (compte tenu de la période de l'année, cette condition pourra être satisfaite dans le cadre des loisirs organisés par les communes pour les enfants au cours de l'été ou dans le cadre scolaire).

La production sera présentée à l'occasion des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre 2015.

Le résident s'engagera à une cession à titre gratuit et non exclusive de ses droits sur la production (droits de reproduction et droits de représentation) pour une durée de trois ans au profit de l'Institut de France, de la commune et de la Mission Val de Loire.

Calendrier

Date limite de réception des candidatures : le 12 juin 2015

Réunion du jury et sélection : fin juin, décision finale communiquée aux candidats début juillet 2015

Dates indicatives de la résidence : du 4 août au 13 septembre 2015

Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre 2015 : présentation de la production réalisée

Renseignements

Sur l'inscription UNESCO : www.valdeloire.org

Contact : Mission Val de Loire : smi@mission-valdeloire.fr